

Brève de l'IDD n°51 (14.12.20)

L'emploi des peu qualifié.e.s en Wallonie

NB : Cette Brève reprend l'essentiel d'un exposé fait dans le cadre d'un webinaire organisé par l'Instance de bassin Emploi-Formation-Enseignement de Huy-Waremme et consacré au thème « Quelles perspectives d'emploi pour les publics peu qualifiés dans un monde post Covid? »

Les mots et les mesures

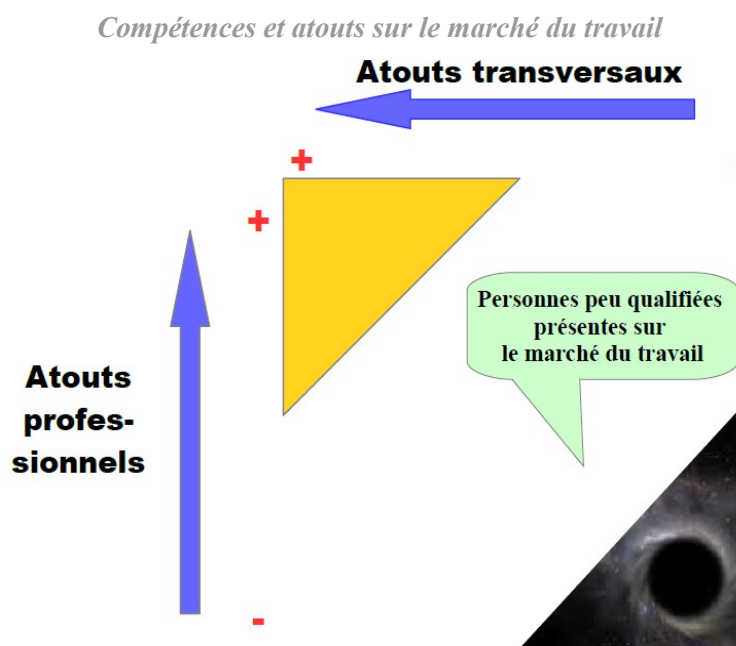
Confondre "peu qualifié.e.s" et "diplômes peu élevés" est une nécessité imposée par les données disponibles. C'est un appauvrissement de l'analyse mais nécessité fait loi.

L'idéal serait d'approcher cette problématique sur base de deux axes d'analyse

1. Les compétences professionnelles, validées par un diplôme et/ou acquises par l'expérience.
2. Les compétences transversales (ex : sens de l'initiative) et les atouts (ex : une bonne santé).

Dans les deux cas il s'agit bien sûr d'un continuum.

Sur le graphique ci-après, qui reprend ces deux dimensions, on met en évidence deux situations contrastées : le triangle d'or de ceux.celles qui cumulent un bon capital humain et un bon capital social et le trou noir pour ceux.celles qui ont beaucoup de mal à trouver leur place dans la société et dans l'emploi. Les personnes peu qualifié.e.s présentes dans la population active – qui sont, on le verra ci-après, une partie seulement de cette population – se situent entre ces deux situations, a priori plutôt dans la partie inférieure droite.



En attendant – mais plus de travaux devraient se faire pour explorer la diversité dans l'acquisition de compétences – contentons nous des données relatives au diplôme en se concentrant sur ceux/celles qui n'ont pas été plus loin que le secondaire inférieur.

Note méthodologique : Deux sources de données ont été utilisées pour les tableaux et graphiques ci-après :

- L'enquête sur les forces de travail

les + : longues séries avec résultats récents

les - : données issues d'enquêtes et changements méthodologiques fréquents

- La Banque Carrefour de la Sécurité sociale

les + : données administratives détaillées

les - : derniers résultats fin 2017 et données parcellaires en matière d'études.

L'effet entonnoir et la loupe grossissante

Ce qui caractérise la population des peu qualifié.e.s c'est d'abord ce qu'on peut appeler l'effet entonnoir : leur part dans la population active et dans l'emploi est nettement inférieure à leur part dans la population globale. Par contre, leur part dans le chômage est très largement supérieure à leur part dans la population totale (loupe grossissante).

L'effet entonnoir et la loupe grossissante

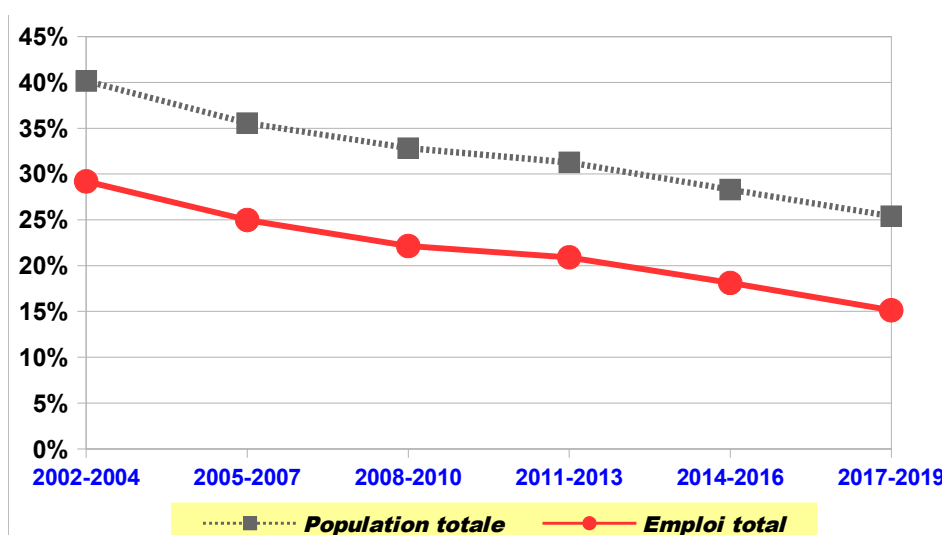
Part des personnes peu qualifiées dans la population, la population active, l'emploi et le chômage – Wallonie – 25-64 ans – 2017-2019

	Total	Hommes	Femmes
Population	25,4%	26,3%	24,5%
	∨	∨	∨
Actifs	16,7%	19,2%	13,8%
	∨	∨	∨
Emploi	15,1%	17,4%	12,6%
	△	△	△
Chômage	36,5%	40,9%	30,5%

L'écart entre leur part dans l'emploi et leur part dans la population totale est resté stable autour de 10% depuis le début du siècle comme le montre le graphique suivant. L'écart s'est très légèrement réduit pour les femmes et a augmenté un peu pour les hommes (voir graphiques en Annexe).

L'effet entonnoir depuis 2002 – Hommes + Femmes – 25-64 ans

Proportion de personnes peu qualifiées dans la population totale et dans l'emploi



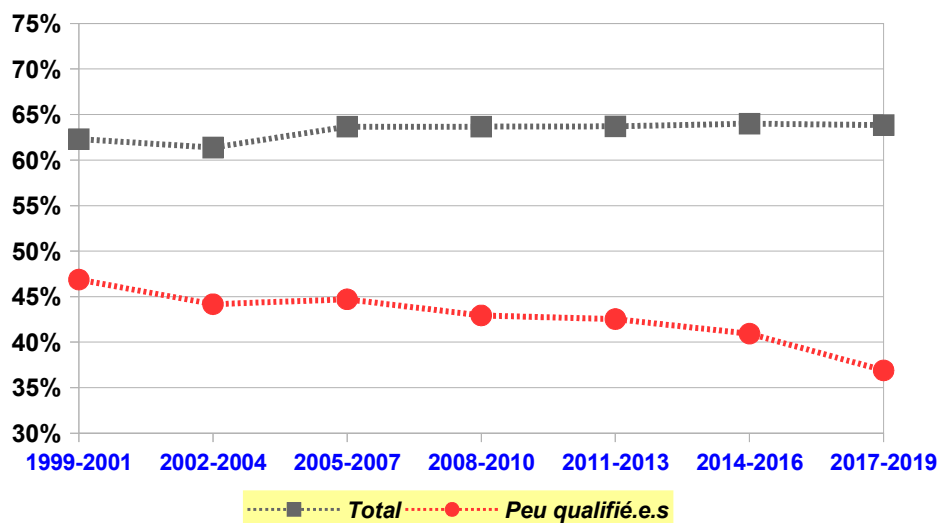
Autre illustration d'une situation qui ne s'améliore pas : le taux d'activité des peu qualifié.e.s est orienté tendanciellement orienté à la baisse, contrairement au taux d'activité global (voir page suivante).

Quelques statistiques éclairantes

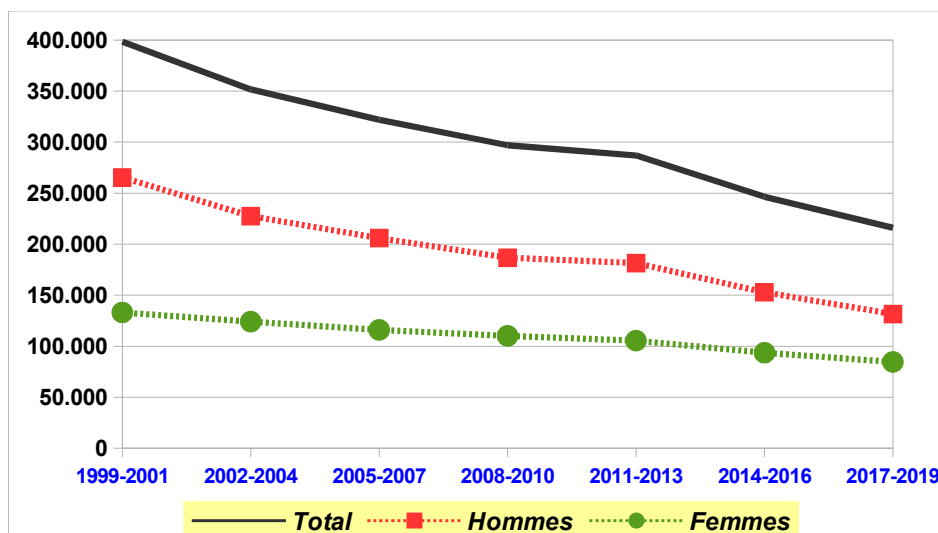
Depuis le début du siècle, l'emploi occupé par des peu qualifié.e.s a reculé de 182.000 unités en Wallonie (moins 134.000 pour les hommes et moins 48.000 pour les femmes) ; la part de l'emploi des peu qualifié.e.s dans l'emploi total a reculé de 33% à 16% depuis 2000. Attention : une partie de

ces évolutions s'explique par le remplacement – pour des postes de travail semblables – de travailleurs.euses peu qualifié.e.s par de plus qualifié.e.s.

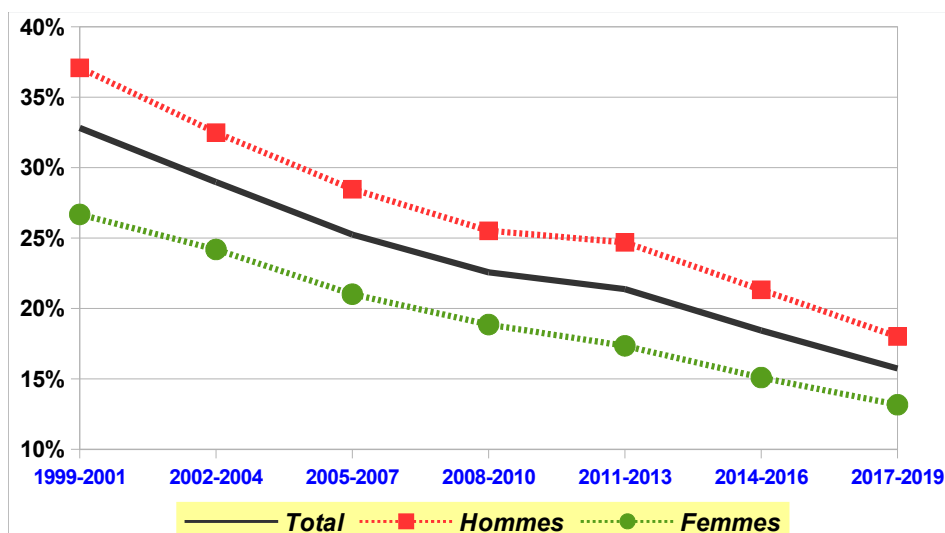
Taux d'activité des 15-64 ans – Total et peu qualifié.e.s



Emploi total des peu qualifié.e.s – Wallonie – 15 ans et + – Moy. 3 ans – En absolu



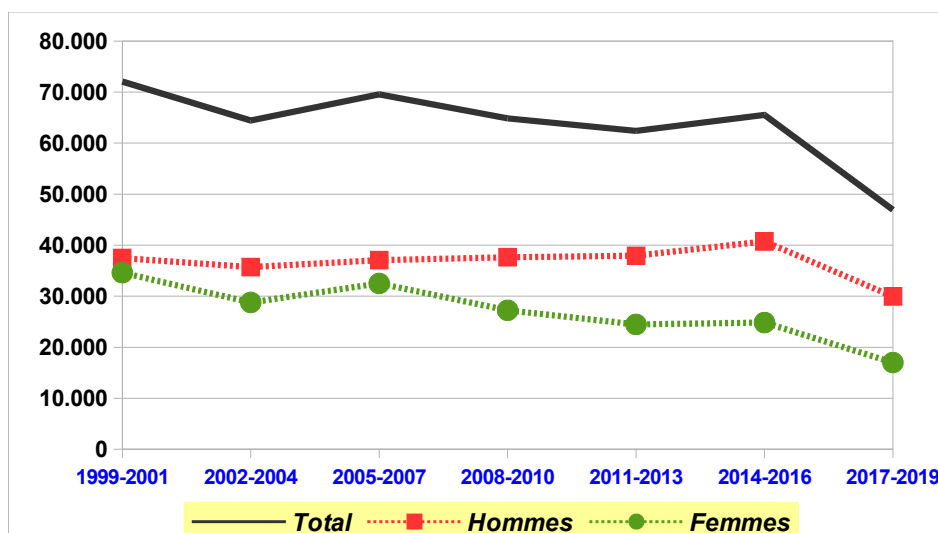
Emploi total des peu qualifié.e.s – Wallonie – 15 ans et + – Moy. 3 ans – En % du total de l'emploi



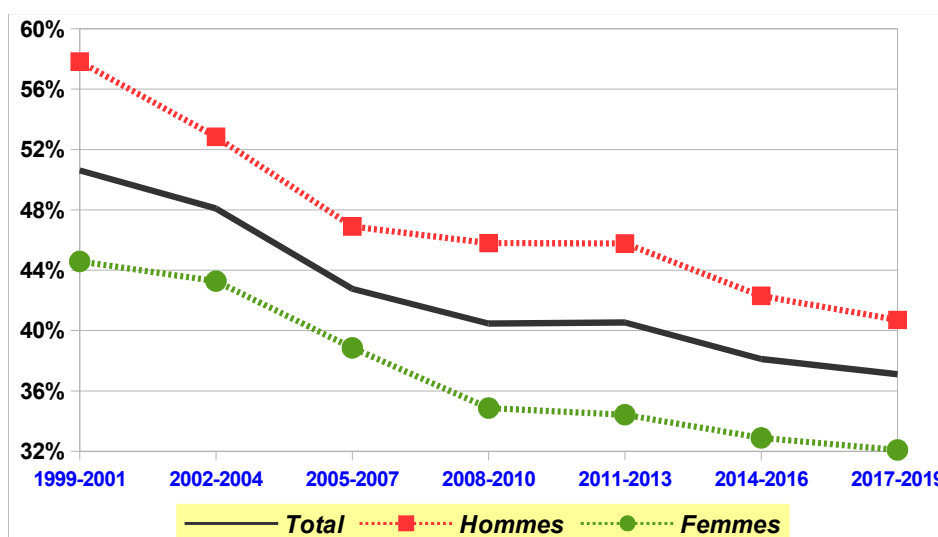
Pour ce qui est de l'emploi des personnes peu qualifiées, on notera encore que les évolutions sont différenciées en fonction de l'âge. C'est ainsi (voir graphiques en Annexe) que le recul le plus marqué de l'emploi des peu qualifié.e.s au cours des dix dernières années s'observe chez les 25-49 ans, à la fois pour les hommes et pour les femmes et en absolu comme en relatif.

Les résultats combinés de ces évolutions donnent un recul – en fin de période d'observation – du nombre de chômeurs.euses peu qualifié.e.s et un recul nettement plus marqué de leur nombre dans le total du chômage. Cette observation, contre-intuitive, est corroborée par les données du FOREM¹.

Chômage des peu qualifié.e.s – Wallonie – 15 ans et + – Moy. 3 ans – En absolu



Chômage des peu qualifié.e.s – Wallonie – 15 ans et + – Moy. 3 ans – En % du total des chômeurs



Si on veut se projeter dans l'avenir, tout en tenant compte des évolutions liées à la crise économique liée au Covid, il faut bien sûr regarder dans quels secteurs se concentre l'emploi des personnes peu qualifiées.

Le tableau du haut de la page suivante détaille les 14 secteurs qui occupent au moins 2% de l'emploi salarié total des personnes peu qualifiées. Ces 14 secteurs représentent 78% de l'emploi salarié des peu qualifié.e.s ; les 6 premiers en représentent plus de 50%.

Note : La liste de tous les secteurs est accessible via [ce lien](#).

Cette liste montre bien que les secteurs qui occupent des peu qualifié.e.s sont plus nombreux et diversifiés que ceux auxquels on pense le plus souvent (à savoir : commerce, nettoyage, restaurants

¹ Voir : https://www.leforem.be/MungoBlobs/1391441467056/202010_Chiffres_SeriesStatistiquesMde.pdf Tableau p.29

pour l'essentiel).

En particulier, la place importante des administrations publiques peut surprendre, sauf à se souvenir que des travailleurs;euses plus âgé.e.s de ce secteur ont pu y être embauché.e.s avec des niveaux de qualifications faibles pour progresser par après avec des examens.

Note méthodologique : Les travailleurs.euses intérimaires ne sont pas réparti.e.s en fonction du secteurs dans lesquels ils.elles travaillent mais sont repris.e.s sous le libellé « Activités liées à l'emploi ».

Les secteurs qui représentent au moins 2% de l'emploi total des personnes peu qualifiées – Salarié.e.s – fin 2017

Attention : c'est le % du secteur concerné dans le total des emplois des peu qualifié.e.s, pas le % d'emplois des peu qualifié.e.s dans le total sectoriel !

Code	Libellé	% de l'emploi total	en cumulé
84	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	12,6%	12,6%
81	Services relatifs aux bâtiments; aménagement paysager ; nettoyage	9,9%	22,5%
47	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	9,6%	32,1%
78	Activités liées à l'emploi	8,3%	40,4%
43	Travaux de construction spécialisés	5,6%	46,0%
88	Action sociale sans hébergement	5,4%	51,4%
56	Restauration	5,1%	56,5%
49	Transports terrestres et transport par conduites	4,2%	60,7%
86	Activités pour la santé humaine	3,8%	64,5%
87	Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	3,2%	67,7%
46	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2,9%	70,6%
85	Enseignement	2,7%	73,3%
41	Construction de bâtiments; promotion immobilière	2,6%	75,9%
10	Industries alimentaires	2,2%	78,1%

On rappellera aussi que les travailleurs.euses peu qualifié.e.s sont aussi, en général, mal payé.e.s. Le tableau comparatif suivant montre qu'à quelques exceptions près (secteurs surlignés de bleu), le top des secteurs qui occupent le plus de personnes peu qualifiées est aussi le top des secteurs qui concentrent les salarié.e.s mal payé.e.s (même si l'ordre peut différer quelque peu).

Classement des secteurs dans lesquels se concentrent les personnes peu qualifiées et les personnes gagnant moins de 100 €/jour – Salarié.e.s – fin 2017

Classement personnes faiblement qualifiées	Classement personnes peu payées
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles
Services relatifs aux bâtiments; aménagement paysager ; nettoyage	Services relatifs aux bâtiments; aménagement paysager
Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire
Activités liées à l'emploi	Activités liées à l'emploi
Travaux de construction spécialisés	Action sociale sans hébergement
Action sociale sans hébergement	Restauration
Restauration	Transports terrestres et transport par conduites
Transports terrestres et transport par conduites	Enseignement
Activités pour la santé humaine	Activités pour la santé humaine
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles
Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	Travaux de construction spécialisés
Enseignement	Autres services personnels
Construction de bâtiments; promotion immobilière	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles
Industries alimentaires	Activités médico-sociales et sociales avec hébergement

La dynamique de l'emploi des peu qualifié.e.s dans les années à venir doit tenir compte de la structure par âge. Le tableau suivant montre que la part des 50 ans et plus dans l'emploi salarié des peu qualifié.e.s varie fort d'un secteur à l'autre : presque 1/3 dans le secteur des administrations publiques, moins de 20% dans le secteur des « Activités liées à l'emploi » qui comprend pour l'essentiel les activités d'intérim.

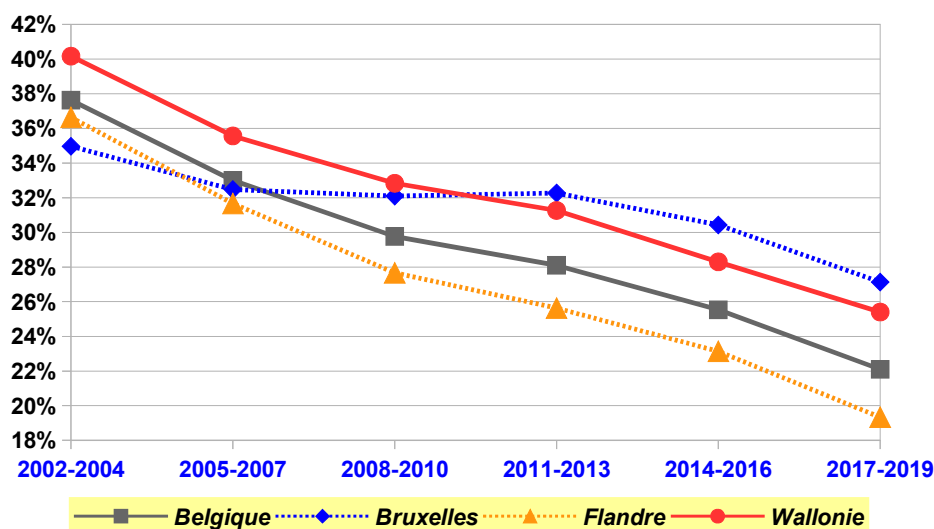
**Part des travailleurs de 50 et + dans le total des personnes peu qualifiées dans les secteurs qui représentent au moins 2% de l'emploi des personnes peu qualifiées
Salarié.e.s – fin 2017 (Moyenne globale = 25,1%)**

Code	Libellé	% de 50 et +
84	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	32,2%
81	Services relatifs aux bâtiments; aménagement paysager ; nettoyage	31,2%
47	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	19,7%
78	Activités liées à l'emploi	19,8%
43	Travaux de construction spécialisés	28,7%
88	Action sociale sans hébergement	23,6%
56	Restauration	22,6%
49	Transports terrestres et transport par conduites	23,8%
86	Activités pour la santé humaine	25,0%
87	Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	28,7%
46	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	28,5%
85	Enseignement	23,4%
41	Construction de bâtiments; promotion immobilière	21,7%
10	Industries alimentaires	21,5%

La comparaison avec la Flandre n'est pas flatteuse.

C'est ainsi que si la part des personnes peu qualifiées dans la population totale des 25-64 est orientée à la baisse dans les trois régions, l'écart entre la Wallonie et la Flandre s'est creusé.

**Proportion des peu qualifié.e.s dans la population totale des 25-64 ans
Comparaison entre régions – 2002-2019 – Moy.3 ans**

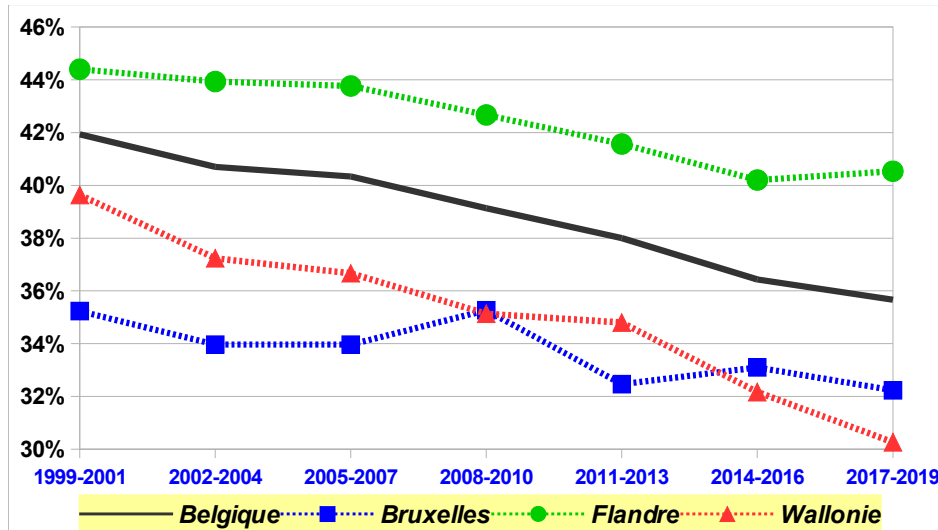


C'est ainsi aussi que le taux d'emploi a reculé beaucoup plus en Wallonie qu'en Flandre (graphique en haut de la page suivante).

La dynamique wallonne ne semble pas positive ; deux indicateurs (voir tableaux page suivante):

1. On notera qu'au cours de la période récente, l'écart entre la Flandre et la Wallonie pour ce qui est du pourcentage de personnes peu qualifiées est plus important pour les 25-49 ans que pour les 50-64 ans.
2. C'est ainsi, comme le montre le tableau de la page suivante, la proportion des peu qualifié.e.s parmi les Wallons âgés de 30 à 34 ans (c'est l'âge à partir duquel les niveaux de qualifications – en tout cas ceux sanctionnés par des diplômes – ne bougent quasiment plus) est resté plus ou moins le même au cours des années 2010.

Taux d'emploi des peu qualifié.e.s – Comparaison interrégionale – Moy.3ans



**Proportion de peu qualifié.e.s dans la population totale
Comparaison entre régions – Détail par âge – 2017-2019**

Bruxelles	De 25 à 64 ans	27,1%
	De 25 à 54 ans	25,0%
	De 55 à 64 ans	37,0%
Flandre	De 25 à 64 ans	19,3%
	De 25 à 54 ans	14,8%
	De 55 à 64 ans	32,3%
Wallonie	De 25 à 64 ans	25,4%
	De 25 à 54 ans	21,4%
	De 55 à 64 ans	37,3%

**Évolution de la répartition des niveaux d'éducation de la population totale des 30-34 ans
Wallonie – 2011-2019**

Niveau d'éducation	Genre	2011-2013	2014-2016	2017-2019
Secondaire inférieur ou moins	Hommes	22,7%	24,0%	19,9%
	Femmes	19,2%	18,4%	17,4%
	Total	20,9%	21,2%	18,6%
Secondaire supérieur	Hommes	43,9%	42,0%	44,1%
	Femmes	34,6%	36,9%	34,4%
	Total	39,2%	39,4%	39,8%
Supérieur	Hommes	33,4%	33,9%	35,4%
	Femmes	46,3%	44,7%	47,4%
	Total	39,8%	39,3%	41,5%
Total	Hommes	100%	100%	100%
	Femmes	100%	100%	100%
	Total	100%	100%	100%

On peut penser que reviendra très vite dans les débats socio-économiques et politiques la question de la taxation des petits salaires. Les deux tableaux de la page suivante en rappellent les termes :

- le premier tableau détaille le "coin (para)fiscal" dans quatre configurations salariales différentes ;
- le second montre lui que, déjà aujourd'hui, les petits revenus, a fortiori quand il s'agit d'un temps partiel, ne bénéficient pas (tout de suite) de certains dispositifs visant à réduire l'IPP, dans la mesure où l'impôt de base est trop réduit pour activer ces dispositifs.

Petits salaires – Coût patronal et net salarié.e

Employé.e sans ancienneté de 25 ans

Commerce de détail indépendant

Célibataire sans enfant

Temps de travail	Brut	Coût	Net	Coin "fiscal"
Pas de réduction hors réductions structurelles				
Temps plein	1.700,00	1.929,31	1.581,26	18,0%
Mi-temps	850,00	936,20	850,00	9,2%
Avec 1er engagement				
Temps plein	1.700,00	1.709,86	1.581,26	7,5%
Mi-temps	850,00	854,93	850,00	0,6%

Trois configurations familiales – Salaire à temps plein brut de 1.700 €/mois – Calcul du net

		Isolé 0 enfant	Isolé 2 enfants	Parent seul 2 enfants
(A)	SALAIRE BRUT	1.700,00 €	1.700,00 €	1.700,00 €
(B)	Cotisation ONSS	222,19 €	222,19 €	222,19 €
(C)	Bonus à l'emploi social	200,05 €	200,05 €	200,05 €
(D)	= (B)-(C) Cotisation ONSS effective	22,14 €	22,14 €	22,14 €
(E)	= (A)-(D) REVENU BRUT IMPOSABLE	1.677,86 €	1.677,86 €	1.677,86 €
(F)	Précompte professionnel (de base)	162,90 €	162,90 €	162,90 €
(G)	Réduction pour enfants à charge		106,00 €	106,00 €
(H)	Réduction parent seul			37,00 €
(I)	Réduction bas salaires (pleine)	66,30 €	66,30 €	66,30 €
(J)	= (F)-(G)-(H)-(I) Précompte final théorique	96,60 €	-9,40 €	-46,40 €
(K)	= (J) si (J) > 0,00 € Précompte final réel	96,60 €	0,00 €	0,00 €
(L)	= (E)-(K) SALAIRE NET	1.581,26 €	1.677,86 €	1.677,86 €

Pour terminer la partie statistiques on rappellera qu'il y a des liens à faire entre le niveau d'études et le type de ménage. Le tableau ci-après montre qu'il y a proportionnellement plus de personnes faiblement qualifiées parmi les chefs de ménage solos que dans les couples avec enfants et plus parmi les personnes seules sans enfant que parmi les personnes en couple sans enfant. Certes ces données concernent la Belgique mais on a toutes les raisons de penser que ces écarts doivent aussi exister en Wallonie (et peut-être même sont-ils amplifiés).

Proportion de peu qualifié.e.s par type de ménages – Belgique – 2017-2019

	25-54	55-64	25-64
Adulte seul - total	22,5%	39,1%	27,2%
Adulte seul avec enfants	24,7%	27,6%	24,9%
Adulte seul sans enfants	21,8%	39,5%	27,6%
Adulte vivant en couple - total	16,5%	34,3%	20,6%
Adulte vivant en couple avec enfants	16,3%	23,5%	16,7%
Adulte vivant en couple sans enfants	17,1%	36,1%	26,7%
Adulte vivant dans un autre type de ménage - total	24,3%	34,7%	27,0%
Adulte vivant dans un autre type de ménage avec enfants	26,0%	38,3%	28,0%
Adulte vivant dans un autre type de ménage sans enfants	23,2%	33,8%	26,5%
Total	19,5%	35,5%	23,4%

Quelques conclusions et orientations

- En matière de niveau d'éducation et de mise à l'emploi des personnes peu qualifiées, le bilan wallon n'est pas brillant ; comment peut-on encore avoir près de 20% des 30-34 ans qui ne sont pas allé.e.s plus loin que le secondaire inférieur ? ; comment le pourcentage des peu qualifié.e.s dans l'emploi total reste-t-il nettement inférieur à leur part dans la population ?
- Il faut aussi s'occuper du « trou noir » ! Il faut se fixer comme objectif de mettre fin à l'effet entonnoir.

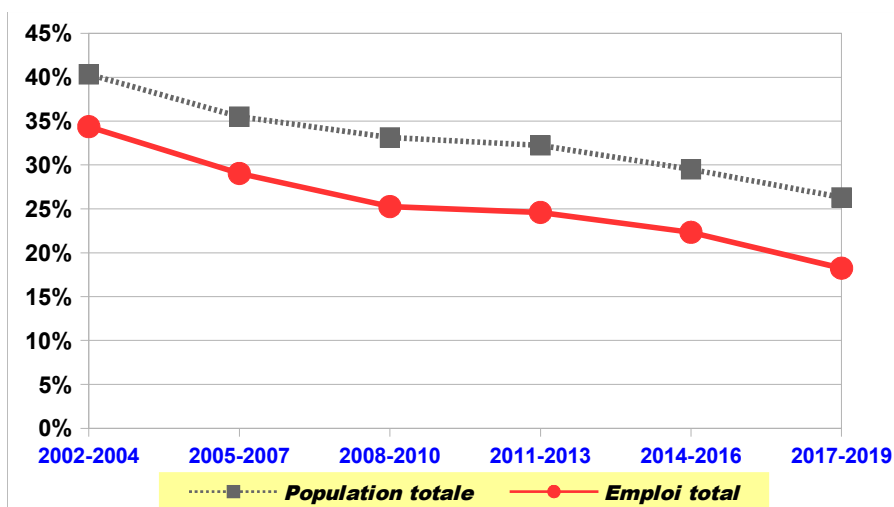
- On ne peut plus se contenter de l'approximation "niveau d'études" pour analyser et améliorer l'insertion des peu qualifié.e.s.
- Des développements statistiques sont nécessaires (ex : mieux connaître la répartition sectorielle de ceux/celles qui passent par l'intérim).
- Les secteurs qui occupent des peu qualifié.e.s sont plus nombreux et diversifiés que ceux auxquels on pense le plus souvent, à savoir : commerce, nettoyage, restaurants pour l'essentiel.
- Dans chaque secteur il y a des dynamiques à l'œuvre qu'il faut essayer d'anticiper ; illustration : les administrations publiques sont en Wallonie le plus gros employeur de peu qualifié.e.s ; or les règles d'embauche actuelles signifient, de facto, la fin à terme des emplois de peu qualifié.e.s dans ce secteur.
- L'étude de ces dynamiques spécifiques doit s'appuyer sur :
 - les dynamiques d'âge (plus ou moins de sorties de l'emploi dans les années à venir) ;
 - les compétences professionnelles acquises en cours de carrière (ex : administration publique, construction...) ; la problématique des formations et acquis (éventuellement validés) des peu qualifié.e.s à l'emploi est peu documentée : des actions volontaristes sont ici nécessaires.
- Que l'on passe par les Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée ou par des formules plus classiques (ex : subsides à l'emploi comme dans les titres-services), il n'y aura pas de *free lunch* si on veut améliorer le niveau de participation des peu qualifié.e.s ; solvabiliser certaines activités potentielles susceptibles d'accueillir des peu qualifié.e.s nécessitera des moyens budgétaires supplémentaires.
- Mais, bonne nouvelle, il y a des perspectives stimulantes pour embaucher des peu qualifié.e.s : l'économie circulaire (en particulier dans la construction), la transition écologique, les aides logistiques aux personnes âgées, les activités de loisir-tourisme relocalisées, etc. Attention : les innovations technologiques sont aussi présentes dans ces activités (ex : tri des déchets, domotique chez les personnes âgées...).
- Il ne faut pas non plus oublier les conditions de vie des peu qualifié.e.s. qui peuvent rendre leur pleine participation plus compliquée.
- Ne faut-il pas développer plus de métiers "intermédiaires" pour augmenter les possibilités d'insertion ?
- Les peu qualifié.e.s sont souvent mal payé.e.s ; leur pouvoir d'achat doit être amélioré ; deux formules : l'augmentation du salaire minimum (peu crédible dans les circonstances socio-économiques et politiques de l'heure) ou l'allègement de l'IPP ; mais les caractéristiques actuelles du précompte professionnel font que seule la voie de crédits d'impôts permettrait d'améliorer réellement le net de nombreux.e.s peu qualifié.e.s.²
- Il faut aussi rappeler que sur certains segments du marché du travail des peu qualifié.e.s il y a une concurrence de plus en plus pregnante entre les étudiants et les autres travailleurs ; cette concurrence s'exprime peut-être différemment pendant cette crise mais elle subsistera à la sortie de crise.
- Enfin, ne faut-il, comme le suggère Thierry Dock, plaider [« Pour un abandon du principe d'inemployabilité »](#) ?

Sources : BCSS, Eurostat et Stat.Bel – Calculs : IDD

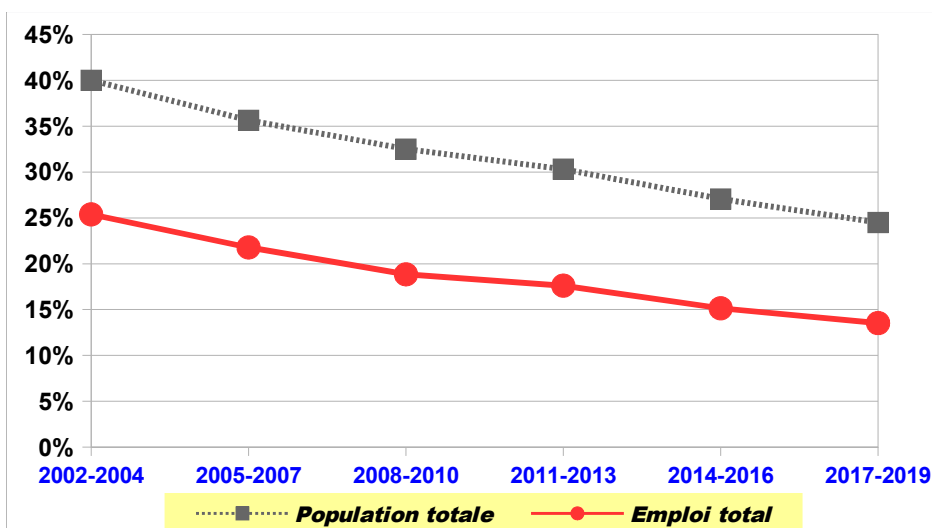
² Voir, pour plus de développements : Philippe Defeyt, [« Augmenter les bas salaires : réconcilier rhétorique et arithmétique »](#), Brève n°41 (Version 2), IDD, 10-06-2020

Annexe : **Graphiques complémentaires**

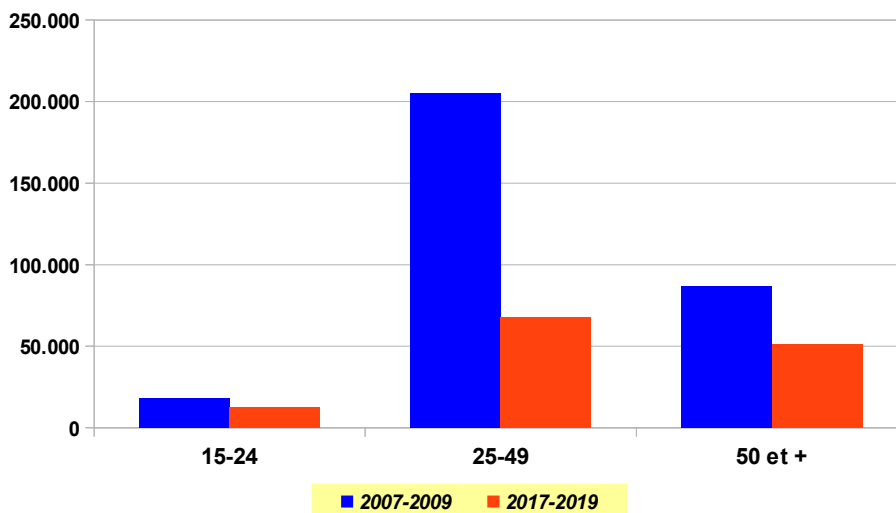
*L'effet entonnoir depuis 2002 – **Hommes** – 25-64 ans*
Proportion de personnes peu qualifiées dans la population totale et dans l'emploi



*L'effet entonnoir depuis 2002 – **Femmes** – 25-64 ans*
Proportion de personnes peu qualifiées dans la population totale et dans l'emploi



Personnes peu qualifiées occupées – Wallonie
*Évolutions par âge à 10 ans d'écart – **Hommes***



Personnes peu qualifiées occupées – Wallonie
Évolutions par âge à 10 ans d'écart – Femmes

